

# **Stratégie de Rennes Métropole pour l'enseignement supérieur et la recherche**

**Conseil du 28 mars 2013**

## I – LES FONDEMENTS DE LA STRATEGIE

### 1. L'enseignement supérieur et la recherche, un facteur de développement essentiel pour l'agglomération

- ***Une contribution importante au développement économique***

Rennes Métropole accueille un nombre important d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche parmi lesquels deux universités et une quinzaine d'écoles et de grandes écoles.

L'enseignement supérieur et la recherche est un secteur d'activité important pour l'agglomération rennaise, et représente un nombre d'emplois directs et indirects significatif, de l'ordre de 14 000 au total, et jusqu'à 20 000 si l'on inclut également les emplois induits. Avec de tels effectifs, la présence d'acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche compte évidemment pour le territoire, et peut contribuer à amortir les effets de la crise économique dans les périodes difficiles.

Au-delà de cette contribution directe à la dynamique locale de l'emploi, le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche constitue un facteur important d'attractivité pour l'implantation et le développement d'entreprises. Cet effet est certes difficile à chiffrer mais on en constate cependant les résultats, particulièrement sensibles dans les zones technopolitaines de l'agglomération.

La présence sur le territoire de l'agglomération de « pôles » ou « disciplines » d'enseignement supérieur et de recherche visibles et reconnues est un élément d'attractivité important qui contribue à l'implantation d'entreprises innovantes ou de leurs centres de R&D. A titre d'illustration, la présence des pôles agronomique (autour de l'Agrocampus-Villejean) et numérique (autour de Beaulieu) a favorisé l'implantation du centre de R&D de l'entreprise Diana Naturals (pour l'agroalimentaire), ainsi que les centres de recherche de Technicolor, de Canon ou d'Orange (pour les nouvelles technologies de l'information et de la communication).

Outre l'attractivité qu'elles représentent, les universités et les écoles contribuent à la création d'entreprises sur le territoire, issues des travaux de recherche, ou en lien direct avec l'activité des laboratoires. Des exemples d'entreprises créées par des personnes issues du monde de la recherche peuvent être cités :

- Biotrial, entreprise créée en 1989 avec le soutien de chercheurs de l'Université de Rennes 1, réalise des évaluations cliniques et précliniques de produits à vocation santé ou nutrition et travaille pour 9 des 10 plus grands groupes pharmaceutiques mondiaux. 250 personnes sont employées, dont 200 à Rennes.
- ITGA, entreprise créée en 1994, issue de l'Ecole nationale supérieure de Chimie de Rennes, spécialisée sur l'expertise autour du bâtiment, de l'environnement et de l'hygiène industrielle, emploie 300 personnes dont 150 sur le site de Rennes.
- Enensys Technologies, entreprise fondée en 2003 dans l'incubateur rennais de Télécom Bretagne par un ancien élève de l'école, est spécialisée dans les solutions de diffusion de TV numérique. Elle emploie une quarantaine de personnes pour un chiffre d'affaires en 2012 de 8,5 M€.
- Nutrialys, entreprise créée en 2006 par des chercheurs et médecins de l'Université de Rennes 1, de l'Université de Bordeaux et du CHU de Rennes, développe des formules nutritionnelles à vocation thérapeutique. L'entreprise, qui détient un portefeuille d'une dizaine de brevets, emploie 10 salariés.
- Dynamixyz, entreprise fondée en 2010 par deux chercheurs d'Orange et un enseignant-chercheur de Supélec (campus de Rennes), développe une technologie d'analyse et de synthèse de visages en 3D, et emploie une dizaine de personnes.

Depuis trois décennies, Rennes Métropole a développé les outils indispensables à sa stratégie de développement par l'innovation, prenant appui sur le tissu local de la recherche. Ainsi la technopole Rennes Atalante constitue un réseau dense de près de 300 adhérents, comptant des acteurs aussi divers que des établissements de recherche publics et privés, des grands groupes internationaux, des PME innovantes et des start-up technologiques. Elle recense environ 19 000 emplois et génère chaque année un solde positif d'emplois, même lors des crises les plus violentes. Ses adhérents sont plus spécifiquement présents dans les secteurs du numérique, de l'agro-alimentaire, de la santé ou encore dans l'environnement et la mécanique/productique.

La technopole anime l'incubateur technologique Emergys, outil essentiel à la valorisation de la recherche par la création d'entreprise d'où sont issues de nombreuses start-up innovantes, et qui s'appuie sur un réseau d'incubateurs hébergés par les écoles et universités de Rennes, facilitant le lien de proximité avec les laboratoires de recherche.

Le dynamisme des relations entre recherche et entreprises a permis au territoire breton et rennais de candidater avec succès à la création des pôles de compétitivité au milieu des années 2000 (Images et Réseaux, Valorial, Pôle Mer Bretagne et ID4Car). Plus récemment il a conduit, dans le cadre du programme des investissements d'avenir, à la labellisation d'un Institut de recherche technologique (IRT), B-Com, spécialisé sur les technologies numériques, notamment sur l'image et les contenus, sur les réseaux, et sur l'utilisation des TIC dans le domaine de la santé. Dans le même programme, une Société d'accélération du transfert de technologie (SATT), Ouest Valorisation, a vu le jour. Elle a su profiter de l'expérience acquise par Bretagne Valorisation dans le savoir-faire autour de la maturation de projets d'innovation et du transfert technologique. L'ensemble de ces réalisations a bénéficié d'un soutien actif de Rennes Métropole.

Les relations entre la recherche et les entreprises sont denses et très actives. Elles constituent une ressource importante pour le territoire, qu'il convient de mobiliser dans la perspective du développement de l'agglomération et en particulier dans le processus de renouvellement de l'économie industrielle.

- ***Une influence majeure sur le profil et l'évolution démographique de l'agglomération***

L'importance de l'enseignement supérieur et de la recherche se traduit également par des effets démographiques directs : l'agglomération rennaise est située dans la deuxième aire urbaine la plus jeune en France, après Lille et avant Paris. La population de la ville de Rennes compte une part de jeunes de 15 à 29 ans de 35%. Si l'on prend en considération la présence de la population étudiante, Rennes se classe dans les trois premières aires urbaines les plus étudiantes, juste après Poitiers et Montpellier, puisque 7,7 habitants sur 100 sont étudiants (5,3 à Nantes et 4,0 à Paris).

Cette part importante de la population de jeunes a des effets sur le dynamisme de l'agglomération, son image, son ambiance, et notamment sur son activité culturelle. Plusieurs festivals sont ainsi nés d'initiatives étudiantes. C'est le cas notamment des Transmusicales, de Travelling ou de Mythos. Rennes accueille également chaque année Rock'n Solex, le plus ancien festival étudiant de France.

L'agglomération rennaise est aussi une des agglomérations dont la croissance ces dernières années s'est amplifiée, et dont la densité en cadres des fonctions métropolitaines<sup>1</sup> a fortement augmenté au cours des dernières années. Ainsi la part des cadres des fonctions métropolitaines dans l'emploi total est de 10,6% à Rennes, avec une progression de 71% entre 1982 et 2006.

## **2. Rennes, un site qui compte dans le paysage régional et national**

Dans le paysage national de l'enseignement supérieur et de la recherche, Rennes est une ville qui compte, tant par l'importance des effectifs étudiants que par son potentiel de recherche et sa capacité d'innovation.

---

<sup>1</sup> L'Insee qualifie de « fonctions métropolitaines », les emplois sur-représentés dans les grandes aires urbaines françaises relevant des fonctions de gestion, de commerce inter-entreprises, de conception-recherche, de prestations intellectuelles et de culture-loisirs.

- **Effectifs étudiants**

Avec près de 59 000 étudiants, Rennes se situe au septième rang des agglomérations étudiantes, hors Ile-de-France. C'est le premier pôle d'enseignement supérieur de la région Bretagne, avec plus de la moitié des étudiants de premier cycle, et une concentration plus accentuée encore sur les formations de niveau deuxième et troisième cycle, puisque Rennes accueille les deux tiers de la population étudiante de la région pour chacun de ces deux niveaux de formation, jouant pleinement son rôle de capitale régionale. Rennes est également le premier pôle d'enseignement supérieur du grand Ouest, dans un environnement dense en sites universitaires, et est attractif pour les niveaux de formation en master et doctorat (en 2009, 41,4% des étudiants de niveau master et doctorat proviennent d'une autre région ou de l'étranger, pour une moyenne nationale de 33,3%). Son attractivité auprès d'étudiants internationaux est en progression, et Rennes en compte environ 6 000, soit presque un dixième de l'ensemble des étudiants présents sur le site, avec là encore des taux plus élevés pour les niveaux master et doctorat.

Au-delà des seuls effectifs, l'offre de formation supérieure à Rennes est diversifiée, couvrant la totalité des disciplines, et proposant une offre de type universitaire complète, ainsi que des formations dans des grandes écoles et des instituts renommés.

- **Potentiel de recherche**

Rennes accueille également deux tiers des chercheurs et des enseignants-chercheurs présents en région Bretagne, ce qui lui donne une part prépondérante dans l'activité de recherche attribuée à la région, laquelle est considérée comme une région à « fort potentiel de recherche », aux côtés des régions Ile-de-France, PACA, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. Ce classement, réalisé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en 2011, tient compte des données sur les effectifs de recherche, la dépense intérieure de recherche, la participation des établissements publics d'intérêt commercial à la recherche... La région Bretagne a des effectifs de recherche importants la plaçant au 5<sup>ème</sup> rang des régions françaises, avec 62% des chercheurs dans la recherche privée, dans des secteurs en lien avec l'activité économique de la région tels que l'électronique et les télécommunications, les industries liées à la mer, à l'agro-alimentaire et à l'automobile. Les secteurs de spécialisation de la recherche publique sont quant à eux les sciences et techniques de l'information et de la communication, la biologie appliquée à l'écologie, la chimie, les sciences de l'univers, les mathématiques et la physique.

Rennes a des équipes de recherche dans l'ensemble des disciplines scientifiques, et bénéficie de la présence des principaux organismes de recherche (CNRS, INRA, INRIA, INSERM, IRSTEA).

- **Potentiel d'innovation**

Les données sur l'innovation sont rarement fournies à l'échelle de l'agglomération, mais compte tenu du poids tant démographique qu'économique de l'agglomération rennaise dans la région, les données régionales disponibles éclairent d'un jour intéressant l'activité d'innovation conduite dans la métropole. La région Bretagne est une région dynamique pour le dépôt de brevet, se situant à la cinquième place nationale. Elle est la sixième région pour le crédit impôt recherche, et la cinquième pour la création d'entreprises innovantes.

En matière de propriété intellectuelle, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la région sont très actifs, et avant la création de la SATT Ouest Valorisation, Bretagne Valorisation était le premier déposant régional de brevets.

Cette activité de la région est en grande partie le fait d'acteurs rennais, qui contribuent activement au processus d'innovation et à la création de valeurs économiques.

### **3. Des évolutions importantes qui rendent nécessaire un soutien renforcé à l'enseignement supérieur et à la recherche**

Des facteurs de risque importants menacent l'équilibre économique et social de l'agglomération. Dans ce contexte, le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche constitue une ressource qu'il faut mobiliser.

- ***Crise et mutations économiques***

Le premier facteur de risque pour le territoire est la crise économique, qui vient fragiliser la situation de l'emploi à Rennes, traditionnellement meilleure que la moyenne nationale, et menace de ce fait la cohésion sociale de la métropole.

Les principales filières industrielles (automobile, agro-alimentaire, numérique) sont confrontées à des mutations profondes, de nature différente selon les secteurs, qui affectent fortement l'emploi dans l'agglomération rennaise. Pour la première fois depuis trois décennies, la situation de l'emploi, essentiellement du fait des difficultés des filières automobile et construction, se dégrade plus rapidement dans le bassin de Rennes qu'en moyenne nationale. Incontestablement, cette situation marque une inflexion dans la trajectoire rennaise.

L'évolution défavorable de l'emploi affecte les ménages les plus vulnérables et menace la cohésion sociale. C'est une situation inédite de fragilité pour un territoire dont la qualité de la ressource humaine, la capacité d'anticipation des besoins de main d'œuvre et le climat social apaisé ont toujours représenté des éléments d'attractivité et de compétitivité pour les entreprises qui ont choisi de s'y créer et de s'y développer.

L'emploi constitue ainsi un véritable défi pour Rennes Métropole qui se veut un territoire attractif et consacre à la fonction d'accueil des moyens importants, notamment à travers son programme local de l'habitat. Pour la population et notamment les jeunes actifs dont la principale motivation à la mobilité est l'accès à l'emploi, un territoire attractif et accueillant est un territoire qui crée des emplois, qui lève les freins permettant d'y accéder, qui agit pour la sécurisation des parcours et n'exclut personne.

C'est bien entendu la politique de développement économique de l'agglomération qui est en première ligne, en lien très étroit avec la politique d'emploi et de formation portée notamment par la Maison de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle. Mais, de façon plus indirecte, le risque sur l'emploi interpelle également la politique de soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche : contribuer à l'émergence de produits, de services et de filières intégrant une part importante d'innovation permettra certainement de trouver les relais de croissance nécessaires à un renouvellement du tissu industriel du bassin rennais.

- ***Mondialisation et concurrence internationale***

S'il est évident aujourd'hui que les entreprises évoluent dans un environnement mondialisé, tant pour leur accès aux marchés internationaux que pour ce qui concerne l'accès aux capitaux et aux ressources (matières premières et énergie), cela est vrai également pour les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Les partenariats tissés par les établissements d'enseignement supérieur et par les équipes de recherche sont aujourd'hui essentiels à leurs activités, et sont partie intégrante de l'évaluation de la qualité des formations et des recherches qui y sont conduites. De ce point de vue, la multiplication des classements internationaux des universités, dont le plus connu reste le classement dit « de Shanghai », élaboré par l'université Jiao Tong, n'est que le symptôme d'un mouvement mondial qui porte les établissements à se comparer qualitativement, à des fins de captation de ressources (flux d'étudiants, et notamment d'étudiants internationaux, ressources financières induites, mouvement de chercheurs et d'enseignants, renommée des établissements...) et de positionnement dans une échelle des valeurs mouvante.

- **Concurrence entre les territoires**

Ces dernières années ont vu se multiplier le financement de projets de recherche ou de développement de sites universitaires sur appels à projets. C'est le mode de fonctionnement de l'agence nationale de la recherche, mais c'est également celui qui a été adopté par l'opération Campus et plus récemment par le programme des Investissements d'avenir. Ce mode d'allocation des moyens conduit à mettre en concurrence les laboratoires et les établissements entre eux, et comporte le risque d'une concentration des financements sur un nombre limité de bénéficiaires, les lauréats des appels à projets précédents bénéficiant d'un label de qualité supplémentaire pour les appels à projets ultérieurs. Cette tendance se double d'une incitation forte au regroupement entre établissements, qu'il passe par une fusion (comme à Strasbourg, en Lorraine ou encore à Aix-Marseille), par une fédération ou par la mise en place d'un réseau (c'est le rôle des pôles de recherche et d'enseignement supérieur – PRES).

Une étude menée par l'OCDE sur les évolutions de la recherche produite par les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de recherche montre que la tendance à la concentration des moyens sur un nombre restreint de sites universitaires, que l'on voit à l'œuvre en France, est en réalité une tendance mondiale. Ce mouvement conduit progressivement à une différenciation entre les établissements, qui se matérialise sous la forme de pôles régionaux ou de centres d'excellence. Dans cette perspective, les résultats en demi-teinte obtenus par les équipes de recherche bretonnes et Rennaises aux appels à projets récents incitent à réagir.

La concurrence entre établissements entretient des liens étroits avec la concurrence qui se livre entre les sites universitaires. Dans un tel contexte, pour renforcer son aptitude à attirer et retenir les talents scientifiques (étudiants, enseignants, chercheurs), économiques (entrepreneurs) ou culturels (artistes), Rennes Métropole doit être en capacité de leur assurer que leur potentiel de rayonnement international bénéficiera d'une visibilité, d'une accessibilité et d'une notoriété suffisantes.

- **Autonomie des universités et perspectives législatives**

Le paysage institutionnel de l'enseignement supérieur et de la recherche a connu ces dernières années de profonds changements, qui invitent à accentuer les liens directs entre établissements et collectivités territoriales : regroupement d'établissements dans des pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES), évolution des modes de financement de la recherche avec la montée en puissance des financements sur contrats de recherche, renforcement de l'autonomie des Universités avec la loi Liberté et responsabilité des universités (LRU) de 2007, multiplication des recours aux appels à projets mettant en concurrence les établissements et les territoires entre eux, perspectives de la dévolution du patrimoine immobilier aux universités, et aujourd'hui, perspectives de nouvelles modifications avec la préparation d'une loi sur l'enseignement supérieur et la recherche qui devrait être adoptée avant l'été 2013.

Les évolutions en cours obligent à redéfinir les relations et la nature des coopérations entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et les collectivités, et tout particulièrement avec l'agglomération dans laquelle ils sont implantés.

L'autonomie des universités devrait en effet favoriser leur rapprochement avec les collectivités « de proximité », en particulier sur les questions d'urbanisme et d'immobilier, d'insertion dans la ville, de logement et de vie quotidienne des étudiants, de rayonnement et d'attractivité, et d'équipements. La tendance à l'émergence de sites universitaires visibles et en nombre restreint, que l'on voit à l'œuvre dans les dispositifs incitatifs mis en place par l'Etat, nécessite de mieux organiser les forces de recherche de l'agglomération, et de faciliter les croisements entre les formations dispensées. Enfin, la nécessité de préparer l'économie de l'avenir, dans un contexte de redéfinition du tissu industriel local et de crise planétaire, invite à susciter la participation des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, en lien étroit avec les entreprises, à l'émergence de nouveaux produits, de nouveaux services, de nouveaux modèles économiques.

## II – DEUX ENJEUX MAJEURS ET UNE AMBITION POUR RENNES METROPOLE

Conçue en articulation étroite avec la stratégie de développement économique de l'agglomération, la stratégie pour l'enseignement supérieur et la recherche répond aux mêmes enjeux, et partage la même ambition.

### **1. Deux enjeux majeurs pour la stratégie d'enseignement supérieur et la recherche de Rennes Métropole : le soutien à la dynamique de développement économique et à l'ouverture internationale du territoire**

L'agglomération rennaise s'est engagée dans une démarche transversale et globale de développement durable, prêtant une attention particulière à l'impact environnemental et social du développement.

Derrière cette préoccupation transversale, l'action en faveur du développement de l'agglomération doit se concentrer prioritairement sur deux enjeux structurants pour le tissu économique de demain : le maintien d'un tissu industriel en forte évolution et l'affirmation de Rennes comme cité européenne ouverte sur les réseaux internationaux. Par rapport à ces enjeux, Rennes mobilise le potentiel de l'enseignement supérieur et de la recherche, tout comme le patrimoine industriel et la politique de l'emploi tournée vers l'anticipation des besoins et la formation.

- ***Faire émerger des relais de croissance***

L'enjeu de renouvellement du tissu industriel ne peut ni ne doit faire table rase du passé. L'accompagnement des mutations du tissu économique et industriel passe par le soutien à des « filières d'avenir » identifiées, ainsi que par l'accompagnement des secteurs traditionnels vers de nouveaux marchés. Il s'agit d'identifier des relais de croissance capables de maintenir la base productive du territoire afin de répondre aux problématiques d'emploi et de cohésion sociale.

Les industries du numérique, de l'agroalimentaire, du véhicule, présentent à la fois des difficultés structurelles et des potentiels de recomposition pour demain. L'enjeu pour Rennes Métropole est de traduire ces potentiels en réussites. La contribution des acteurs locaux de la recherche et de l'enseignement supérieur au système de l'innovation est de ce point de vue fondamental : le capital scientifique et humain de la recherche et de l'enseignement supérieur, doté d'équipements performants, représente un potentiel d'innovation qui peut être encore valorisé davantage par et pour l'économie du territoire dans son ensemble.

Cette mobilisation de la ressource recherche et enseignement supérieur se fera donc en cohérence avec les orientations dessinées par la stratégie de développement économique de l'agglomération, et en particulier en veillant à ce que la contribution des acteurs de ce champ à l'écosystème de l'innovation cible prioritairement les trois secteurs émergents mis en avant que sont les éco-activités, la santé, bien-être, alimentation et la créativité numérique.

Ces priorités ne sont pas exclusives d'autres interventions pertinentes au regard des objectifs définis par la stratégie de Rennes Métropole, mais elles ciblent des secteurs pour lesquels Rennes Métropole a la plus grande légitimité à intervenir, soit parce qu'ils répondent à des enjeux qui se posent avec une acuité particulière sur son territoire, soit parce que les ressources présentes sur l'agglomération en font naturellement le lieu tout désigné pour imaginer, concevoir, expérimenter, produire, déployer et diffuser des biens et services innovants sur des marchés au potentiel de croissance avéré.

- **Renforcer le positionnement international de Rennes Métropole**

Quel que soit leur secteur d'activité, dans un marché mondialisé les entreprises sont de plus en plus confrontées à la dimension internationale. C'est le second enjeu pour Rennes Métropole : être capable d'accompagner les acteurs du territoire dans leur expansion internationale, parfois aventureuse, et pour cela, d'évoluer elle-même vers une offre territoriale aux standards internationaux. Non dans un vain souci d'uniformisation, mais au contraire, dans le respect de ce qui fait la singularité et l'identité de la cité, dans le but de la connecter au monde, de la rendre visible du plus grand nombre et accessible par tous en assumant le métissage des cultures et en considérant le cosmopolitisme comme une richesse, source de créativité, d'innovation, de dynamisme et au final de développement économique.

Aujourd'hui, la production de connaissances et l'offre d'enseignement supérieur, tout comme la production de biens et de services, se fait dans un monde globalisé. C'est donc dans une perspective immédiatement internationale que doivent se placer les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, tant du point de vue de leur attractivité pour des publics d'étudiants, de chercheurs et d'enseignants, que de leur visibilité pour ces mêmes publics. Dès lors proposer une offre territoriale d'infrastructures, d'équipements et de services de qualité, susceptible d'assurer une place à Rennes dans le concert mondial des villes intelligentes, entreprenantes et créatives apparaît comme essentiel.

## **2. L'ambition : une ville européenne, entreprenante et créative**

Désormais les territoires et leurs écosystèmes s'affrontent sur des marchés globalisés dans une compétition pour capter les flux, les moyens financiers, les talents, les projets et les images. En ce sens le territoire n'est plus simplement un creuset, un réceptacle mais devient un acteur, partie prenante de son écosystème.

L'économie rennaise doit relever les enjeux de mutation et de transformation vers une nouvelle économie : pour une « troisième révolution industrielle ». Rennes Métropole ne peut concevoir son avenir en dehors de l'espace européen. L'avenir passe par la création de nouvelles activités, dans une perspective de renouvellement des modèles de production, de consommation et d'usages.

Forte des valeurs collectives inscrites dans son projet communautaire (solidarité, qualité, identité, innovation, anticipation) et dans la continuité de son projet de « vivre en intelligence », **Rennes Métropole poursuit l'ambition d'être une "smart city" européenne, entreprenante et créative, orientée vers l'expérimentation et l'innovation.** Elle entend ainsi intégrer le réseau européen des villes intelligentes et durables et relever le défi de la mutation de son tissu économique par une stratégie offensive au bénéfice des acteurs socio-économiques et académiques, mais aussi de tous les habitants de l'agglomération.

Pour Rennes Métropole, l'ambition d'intégrer le cercle des villes européennes globales qui « inventent et préfigurent » la ville de demain, la « smart city » intelligente et durable, signifie que, sans atteindre le poids démographique de très grandes agglomérations, elle possède le potentiel pour accéder à la capacité d'influence économique, d'innovation, de créativité culturelle et artistique ou de réalisations nouvelles à l'image de Lausanne, Birmingham, Turin ou Helsinki. C'est aussi un défi de compétitivité collective car c'est l'ensemble du système d'acteurs qui est concerné par cet enjeu, au bénéfice de tous les habitants du territoire.

C'est sur la base de cette ambition et de ces enjeux que Rennes Métropole souhaite préciser les axes stratégiques de son intervention en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ces axes permettront de structurer les réponses apportées par la collectivité aux défis auxquels le territoire est confronté. Ils orienteront les actions à définir pour mettre en œuvre une politique publique adaptée aux enjeux et au contexte de l'agglomération rennaise.



### III – UNE STRATEGIE AMBITIEUSE

#### ***Un changement de posture : être un acteur incitateur de changements***

La redéfinition de la stratégie de Rennes Métropole en matière d'enseignement supérieur et de recherche conduit à prendre pleinement conscience de la nécessité, compte tenu des enjeux pour le développement du territoire métropolitain, d'un changement de posture.

Jusqu'à présent, Rennes Métropole s'est porté en soutien de stratégies développées par les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche : les laboratoires de recherche du territoire ; certains chercheurs dynamiques et soucieux de conforter et de développer leurs pôles de recherche ; l'Etat et la région dans le cadre de la participation, très précoce pour une agglomération, au CPER ; plus rarement les établissements en tant que tels. C'était une posture pertinente, adaptée à la réalité de l'organisation du système de recherche et d'enseignement.

Depuis les réformes récentes intervenues dans ce système, tant du fait des évolutions législatives (autonomie des établissements, création de structures de coordination tels que les Pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES), les Réseaux thématiques de recherche avancée (RTRA), les Fondations de coopération scientifique...) que de celui des changements dans les modes d'action et de financement de la recherche et dans une moindre mesure de l'enseignement supérieur (multiplication des financements par appels à projet), les établissements s'imposent comme un acteur à privilégier dans leur capacité à piloter les stratégies pédagogiques et scientifiques, ainsi que leur inscription dans le territoire local.

Aujourd'hui, Rennes Métropole entend soutenir les établissements dans leurs stratégies et leur développement, pour autant que ceux-ci contribuent au développement de l'agglomération, sur la base des axes stratégiques décrits ci-dessous. Elle cherche ainsi à inciter les acteurs à participer au renforcement de son positionnement international et à contribuer à l'émergence de nouveaux modèles sociaux, économiques, technologiques pour la société de demain.

#### **1. Trois axes stratégiques, et un objectif transversal**

##### ***• Axe 1 – Renforcer l'excellence académique***

En renforçant le potentiel de recherche et de formation académique de Rennes, la métropole entend créer un terreau propice à l'innovation technologique et sociale, et renforcer son rayonnement et sa visibilité à l'international. Être doté d'un appareil de recherche et d'enseignement performant et ouvert sur le monde fait pleinement partie des critères que doit remplir la "smart city" européenne, pionnière et florissante que Rennes aspire à être.

Dans un contexte concurrentiel, il convient d'accompagner les équipes de recherche afin qu'elles atteignent ou maintiennent une reconnaissance nationale et internationale. De même, la notoriété des établissements d'enseignement et des formations contribue au rayonnement de Rennes. L'excellence académique peut se mesurer par l'attractivité des filières, des laboratoires, universités et des écoles vis-à-vis des étudiants, des chercheurs et des enseignants-chercheurs, ainsi que par la capacité des employeurs à identifier les compétences acquises par les étudiants, et à recruter les diplômés issus de l'enseignement supérieur rennais.

Le renforcement de l'excellence académique contribue à la visibilité internationale de Rennes, à la construction de relations avec le reste du monde, à l'ouverture et à l'interconnexion de la métropole avec les villes européennes et mondiales.

L'excellence académique alimente également les capacités d'innovation, l'inventivité, la créativité du territoire. A ce titre, elle participe à faire de Rennes une ville pionnière, où s'inventent et s'expérimentent les modèles, produits, services et usages de demain.

L'appui apporté par Rennes Métropole au renforcement de l'excellence académique répondra aux objectifs suivants :

- Proposer un environnement propice à la recherche et à la formation

La qualité des travaux de recherche et de l'offre de formation est liée à l'accès à des ressources performantes et régulièrement renouvelées. Il convient dès lors d'accompagner les stratégies de différenciation et d'excellence des laboratoires de recherche et des établissements d'enseignement supérieur, notamment en facilitant l'accès à des équipements scientifiques pertinents, et en favorisant l'émergence de formations innovantes.

- Renforcer les coopérations internationales des établissements d'enseignement supérieur et de recherche

Compte tenu de la dimension internationale de l'enseignement supérieur et de la recherche, les partenariats des établissements locaux avec des acteurs internationaux se doivent d'être renforcés, que ce soit par la participation à des projets de recherche ou de formation collaboratifs ou à des échanges identifiés comme stratégiques pour la reconnaissance internationale des acteurs rennais. Le renforcement de ces coopérations internationales nécessite également d'améliorer l'accueil d'étudiants et de chercheurs étrangers, notamment par la mise en place d'une offre de services mutualisée par une structure unique, intégrant le projet de Cité Internationale de Rennes qui verra le jour en 2015.

- Favoriser le recrutement exogène des chercheurs et enseignants, notamment internationaux

Le recrutement exogène de chercheurs et d'enseignants est capital pour l'ouverture des formations et des recherches, qui occupe désormais une place importante dans l'évaluation de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il permet également de mieux insérer les équipes locales dans des réseaux nationaux et internationaux, en misant sur le rôle d'ambassadeurs que peuvent jouer les professionnels recrutés à l'extérieur du territoire. Enfin, les chercheurs et enseignants venus d'ailleurs peuvent être porteurs de points de vue originaux, reposant sur une culture scientifique et académique différente. Il est donc nécessaire, pour renforcer la performance de l'appareil local de recherche et de formation, de favoriser un recrutement exogène de qualité des chercheurs et enseignants, originaires d'autres établissements, notamment étrangers.

## • ***Axe 2 – Améliorer la qualité et l'attractivité du site universitaire métropolitain***

Dans le contexte de concentration des lieux d'enseignement supérieur et de recherche à l'œuvre au niveau national et mondial, les métropoles prennent une place déterminante. Le site métropolitain d'enseignement supérieur et de recherche, désigné par le terme de « site universitaire », est constitué par l'ensemble des équipements et des services destinés ou contribuant à l'enseignement supérieur et à la recherche dans l'agglomération. Pour Rennes Métropole, le site universitaire se déploie essentiellement autour de quatre campus : le campus de Villejean/Agrocampus, le campus Centre, le campus de Beaulieu et le campus de Ker Lann. La qualité du site va au-delà de la seule qualité de ses composantes, directement liée à l'excellence académique.

Un site de qualité est un site qui attire et qui retient, un site propice aux études, à la production de la connaissance et de l'innovation par la recherche, à l'échange entre acteurs variés (chercheurs, enseignants, artistes, entreprises, associations, grand public... C'est un site qui facilite les échanges, et favorise les conditions d'étude et de recherche.

Cela suppose de se doter d'infrastructures accueillantes : des amphithéâtres confortables pour étudier, des accès suffisants dans les bibliothèques, des espaces de restauration conviviaux, des locaux de recherche en bon état, et des équipements accessibles, entretenus, et à la pointe, des transports fluidifiant les parcours dans la ville et entre les campus, des logements modernes, et dont l'accès est adapté aux rythmes et aux besoins de la population des étudiants et des enseignants-chercheurs...). Cela nécessite aussi de pouvoir mettre en œuvre une offre de formation coordonnée à l'échelle du site, des facilitations pour les collaborations entre laboratoires, des complémentarités entre thématiques de recherche, une lisibilité de l'offre de formation et des forces de recherche.

Pour améliorer la qualité et l'attractivité du site universitaire, Rennes Métropole souhaite :

- Participer à l'aménagement des campus au service d'une véritable politique de site structurant l'offre de formation et de recherche, et améliorant leur lisibilité ;
- Améliorer l'intégration des campus dans la ville afin de faciliter les interfaces et les échanges, à travers ses politiques d'urbanisme, de transport, de développement économique, de vie étudiante notamment ;
- Adapter l'offre de logement aux besoins particuliers de la population des étudiants et des enseignants-chercheurs.

Pour répondre à ces objectifs, Rennes Métropole a entrepris la construction d'un schéma de développement universitaire, en partenariat étroit avec les établissements d'enseignement supérieur. Ce schéma de développement universitaire a vocation à définir les lignes directrices d'organisation et de programmation à horizon 2030, permettant la lisibilité et la mise en cohérence des actions de l'ensemble des parties prenantes.

- ***Axe 3 – Inciter les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche à participer à l'écosystème de l'innovation***

Rennes est régulièrement reconnue dans les différents classements établis par la presse pour être une ville où « il fait bon innover »<sup>2</sup>. C'est une qualité qu'il convient de renforcer en tirant parti de l'ensemble des compétences du territoire, et notamment des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, en favorisant les échanges et la transversalité avec les acteurs économiques, culturels et associatifs de l'agglomération.

La participation du monde de la recherche à l'écosystème d'innovation confortera ainsi l'image de Rennes en tant que ville d'innovation, de ville pionnière, de ville où la coopération et les croisements sont faciles et fructueux.

Elle sera un des lieux où s'inventent la société de demain, et ses leviers de développement économique. Pour contribuer à cet objectif, le soutien apporté à la participation des chercheurs à l'innovation donnera la priorité à trois secteurs émergents, mis en avant par la stratégie économique de Rennes Métropole et pour lesquels l'agglomération bénéficie de compétences issues de son histoire industrielle et agricole, et de ses forces de recherche et d'enseignement :

- Les éco-activités, c'est-à-dire l'ensemble des activités liées aux enjeux environnementaux et de développement durable qui guident aujourd'hui les évolutions de production et de consommation : se déplacer, se loger, travailler, produire, tout en limitant la consommation de ressources et l'impact sur l'environnement (mobilité décarbonée, transition énergétique, éco-construction/éco-rénovation, eau...) ;
- La santé, le bien-être et l'alimentation, en réponse aux grandes problématiques sociétales (vieillesse de la population, dépendance, nutrition et alimentation, lutte contre les grandes maladies) et dans une optique de diversification pour le secteur des TIC et de l'industrie agro-alimentaire notamment (qualité nutritionnelle des aliments, e-santé, télésanté...)
- La créativité numérique, en valorisant les compétences technologiques et les capacités reconnues de R&D du territoire dans le domaine du numérique, et en faisant le lien avec l'approche par les usages (contenus et usages numériques, design, industries culturelles).

Dans cette optique, Rennes Métropole cherchera à :

- Cultiver la diversité des champs de recherche et d'enseignement, en favorisant leurs croisements. Le croisement de filières, de disciplines est souvent à l'origine d'innovations importantes et de différenciation majeure. Rennes Métropole apportera une attention particulière aux projets de recherche pluridisciplinaires, associant des chercheurs d'équipes différentes, ainsi qu'au développement de formations communes entre plusieurs établissements.

---

<sup>2</sup> Selon le palmarès réalisé par l'Entreprise-L'Express, en 2012 Rennes est première des villes de 200 000 à 500 000 habitants où il fait bon innover ([http://entreprise.lexpress.fr/innovation/palmares-2012-les-villes-ou-il-fait-bon-innover\\_35482.html](http://entreprise.lexpress.fr/innovation/palmares-2012-les-villes-ou-il-fait-bon-innover_35482.html))

- Renforcer les relations entre les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche et l'écosystème de l'innovation.

La grande majorité des réformes mises en place des quinze dernières années ont fortement contribué à ouvrir les universités et les écoles au monde socio-économique : incubateurs d'entreprises issues de la recherche universitaires, pôles de compétitivité, SATT, IRT... Rennes Métropole souhaite favoriser ce mouvement et l'accompagner par des initiatives qui permettent au territoire de bénéficier des retombées économiques de ces échanges. Cela se traduira par un renforcement de la connaissance mutuelle et des collaborations entre chercheurs et acteurs de l'innovation, par un soutien au transfert des technologies issues de la recherche, par l'accompagnement de l'émergence d'une offre de formation préparant aux métiers de demain.

- **Axe 4 – La promotion du site universitaire, un objectif transversal**

De façon transversale, Rennes Métropole œuvrera pour la promotion du site universitaire à différentes échelles territoriales : locale, régionale, nationale, européenne et internationale.

Cette promotion visera à

- Donner à voir l'excellence académique des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des formations et des équipes de recherche.
- Soutenir une promotion de l'offre de formation et de recherche du site, des infrastructures et de l'environnement urbain.
- Rendre visible la performance de l'écosystème d'innovation et la contribution directe et indirecte des acteurs de la recherche.

## 2. Mode d'action

Le soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche, comme les autres politiques de Rennes Métropole, se conduit dans la concertation avec les acteurs concernés. C'est dans cet esprit que Rennes Métropole a procédé en 2012 à l'évaluation de sa politique de soutien aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche, afin d'en apprécier les effets, et de mesurer les marges de progrès pour le rendre plus efficace, plus cohérent, plus pertinent. Ce travail d'évaluation a mis en avant l'action volontariste de la part de la collectivité, la qualité des dispositifs proposés, qui répondent plutôt bien aux besoins des acteurs en matière de recherche, et un peu moins en matière d'enseignement supérieur. Il soulignait également un manque de lisibilité des actions de Rennes Métropole, qui apparaissent davantage comme un « bouquet de dispositifs » que comme une stratégie intégrée et structurée. La recommandation principale issue de l'évaluation est de rendre plus lisible et plus claire la stratégie de Rennes Métropole en matière de soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche. C'est ce que le présent document s'attache à mettre en œuvre.

Les priorités de développement pour le territoire doivent être le fruit d'une démarche collaborative de concertation et de coproduction avec les acteurs locaux. La capacité à fédérer, à partager les diagnostics, enjeux et objectifs du développement territorial est essentielle à la réussite d'un projet qui suppose la mobilisation des acteurs territoriaux. C'est pourquoi, pour mettre en œuvre sa stratégie de soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche, pour définir les orientations du Schéma de développement universitaire métropolitain, pour élaborer et alimenter un observatoire de l'enseignement supérieur, de la recherche, et de la vie étudiante, Rennes Métropole s'associe avec les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, rassemblés dans la conférence métropolitaine des établissements. Cette conférence est le lieu où se dessine la stratégie du territoire en matière d'enseignement supérieur et de recherche, où sont présentés les dispositifs de soutien de l'agglomération, où sont débattus les enjeux à prendre en considération pour le développement du site universitaire de Rennes. Cette instance se réunit régulièrement, à l'invitation du président de Rennes Métropole.

Les partenariats et collaborations multiples que Rennes Métropole déploie au sein du territoire avec l'ensemble des acteurs de l'enseignement et de la recherche, tout comme les coopérations extraterritoriales (bilatérales avec Nantes ou Québec, ou multiples comme au sein du Pôle Métropolitain Loire-Bretagne) sont autant de leviers

d'action qui garantissent, à travers l'échange de bonnes pratiques jusqu'à la mutualisation de moyens, la bonne fin des actions et des projets.

La place occupée par Rennes Métropole en termes démographique, économique et académique, son rôle de capitale régionale lui confèrent une responsabilité particulière pour l'attractivité, le dynamisme et le développement de la Région toute entière. Plus le pôle capitale sera fort, au niveau national et international, plus il nourrira l'ensemble du système régional. Les orientations stratégiques définies pour l'enseignement supérieur et la recherche doivent permettre à la métropole rennaise d'inscrire ses interventions dans les schémas régionaux en cours d'élaboration, et notamment dans le schéma régional d'enseignement supérieur, de recherche et de l'innovation dans un souci de cohérence et d'efficacité de l'action publique. La contractualisation avec la Région permettra d'en assurer la mise en œuvre en cohérence et complémentarité avec les objectifs définis au niveau régional.

### **3. Feuille de route**

Dans les mois qui viennent, Rennes Métropole réinterrogera ses dispositifs de soutien et ses modes d'intervention afin de les mettre en adéquation avec les axes stratégiques exposés dans le présent document. Elle entrera également dans une phase plus opérationnelle de l'élaboration du schéma de développement universitaire métropolitain, afin de proposer des schémas de développement pour chacun des campus universitaires majeurs de l'agglomération, déclinant dans l'espace de l'agglomération les perspectives du développement du site universitaire métropolitain.

Dans le même temps, un observatoire de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante piloté par l'AUDIAR en partenariat avec Rennes Métropole et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche sera mis en route, afin de documenter les relations multiples entre les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche avec le territoire métropolitain, et d'en assurer un suivi longitudinal.